

## RAMASSAGE SCOLAIRE

PHOTO

Le ramassage scolaire est mis en place pour rendre service aux familles

## Ce formulaire est à remettre <u>IMPERATIVEMENT</u> à l'accompagnatrice du bus le jour de la rentrée avec 1 photo d'identité

NOM et Prénom de l'élève	Classe :
Madame / Monsieur	
Tél. travail PèreTél. travail M	ière
Portable PèrePortable Mère	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Autorise(nt) mon enfant à descendre seul du bus scolaire si personne ne l'attend à l'arrêt : ☐ Oui ☐ Non*	
* Merci de préciser ci-après les coordonnées (Nom + Tél.) des personnes autorisées (3 max) à récupérer votre enfant à l'arrêt du bus. Elles devront <u>obligatoirement</u> présenter une pièce d'identité.	
NOM:	Portable :
NOM:	Portable :
NOM:	Portable
Autorise(nt) mon enfant à descendre du bus avec ses frères et sœurs en l'absence d'un adulte autorisé :	
☐ Oui * ☐ Non * Préciser le(s) prénom(s) et la classe (s) :	
	.,
<b>BUS</b> $\square$ N°1 $\square$ N° 2 $\square$ N°3 $\square$ N°4	N°23
Quels sont les jours (à titre indicatif) où votre enfant prend le bus $L$ $\square$	$M \square$ $M \square$ $J \square$ $V \square$
☐ Le matin Arrêt ☐ Le soir Arrêt (aléatoire)	
☐ Mercredi matin Arrêt ☐ Mercredi midi Arrêt (aléatoire)	
Nous demandons aux élèves de s'engager à respecter les consignes ci-dessous :	
Respect des horaires aux arrêts (il est demandé aux élèves d'arriver 5 minutes avant l'horaire du bus	
le matin et aux parents de se tenir 10 minutes avant l'arrivée théorique du bus à l'arrêt le soir)  Validation de sa carte "Réseau Mistral" à chaque trajet	
<ul> <li>Tenue correcte exigée</li> </ul>	
<ul> <li>Respect des règles de sécurité, du personnel et du matériel</li> </ul>	
Les enfants sont assis et attachés	
<ul><li>Respect des autres</li><li>Interdiction de manger</li></ul>	
<ul> <li>Portable : « dans la poche » ; il est toléré UNIQUEME écouteurs</li> </ul>	ENT pour écouter de la musique avec
<ul> <li>L'arrêt mentionné en début d'année est celui pris en cautorisation ou modification écrite)</li> </ul>	ompte tout au long de l'année (sauf
La Direction se réserve le droit d'interdire l'accès au bus à un élève qui ne respecterait pas ces consignes.	
T. 1.1	